

Sujet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île-des-Sœurs

Bonjour Monsieur,

Depuis une dizaine d'années, la ville de Verdun s'est concentrée sur son parc immobilier à l'Île-des-Sœurs. La ville a ainsi permis des échanges de terrains et a accordés des permis de dézonage aux entrepreneurs en construction pour les accommoder. Ceux-ci pour des raisons évidentes, désiraient surtout construire en bordure du fleuve pour attirer une clientèle plutôt aisée. On a empiété sur la piste cyclable avec des piscines à plusieurs endroits, sans pour autant se faire inquiéter... On a construit un immense campus d'affaire pour Bell Canada, des tours à condo, des maisons de luxe le long du fleuve... Les résidents ont toléré le va-et-vient constant des camions lourds et subi les désagréments du bruit et de la poussière!

Néanmoins, pendant tout ce temps, le département d'urbanisation de la ville de Verdun n'a jamais réservé un terrain pour y construire une future école!

Comment et pourquoi notre arrondissement a-t-il pu accommoder Bell Canada et les entreprises de construction *mais omettre* d'allouer un nouveau site pour une école? La question se pose! Pourquoi avoir attendu tout ce temps pour proposer un terrain, et par surcroît dans un parc?? Ce sont des questions auxquelles il faudrait répondre M. Doray avant d'amputer le parc de la Fontaine de notre territoire! Il va sans dire que si la ville de Verdun avait eu à cœur de servir sa population, ce problème d'espace n'existerait pas!

La circulation sur le boulevard René-Lévesque est maintenant souvent bloquée le matin en raison du nombre élevé de voitures qui y accèdent. Bâtir une école dans ce secteur ne contribuerait à mon avis qu'à aggraver une congestion déjà existante et pourrait ainsi mettre en danger la sécurité de nos écoliers!

Je vous demande de rejeter ce projet de construction dans le parc de la Fontaine. Je suggère que l'on redonne aux citoyens un terrain sécuritaire pour bâtir une école. Comme cela aurait dû se faire dès le début de la planification des travaux au sud et au nord de l'Île-des-Sœurs.

Je vous prie d'agrée, Monsieur, l'expression de mes sentiments les
meilleurs,

Francine Lemieux